

# Les -S analogiques des 1sg au XVI<sup>e</sup> siècle : les témoignages de Meigret et Lanoue

Yves-Charles Morin and Michèle Bonin

Volume 21, Number 2, 1992

Morphologie

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/602736ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/602736ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (print)

1705-4591 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Morin, Y.-C. & Bonin, M. (1992). Les -S analogiques des 1sg au XVI<sup>e</sup> siècle : les témoignages de Meigret et Lanoue. *Revue québécoise de linguistique*, 21(2), 33–63. <https://doi.org/10.7202/602736ar>

Article abstract

This article re-examines the status and development of non-etymological final -s of 1sg verb forms in the history of French, e.g., (je) li > (je) lis 'I read'. It is argued that these consonants were not mere silent graphic signs, but represented an [s]-sound—at least in some dialects—still pronounced in the middle of the 16th century. This ending was not analogically derived from the 2sg person ending, as is often claimed. Instead, a *new* 1sg person ending was created when regular phonetic changes allowed some stem-final -s's to be reinterpreted as a 1sg person marker, phonetically identical to the etymological 2sg person marker -s, as in (*tu*) lis 'you read'. The ensuing syncretism between the two person markers is responsible for the (partial) generalization of 1sg -s to new verb forms.

## LES -S ANALOGIQUES DES 1SG AU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE: LES TÉMOIGNAGES DE MEIGRET ET LANOUE\*

Yves-Charles Morin

Michèle Bonin

### 1. Le problème

Dès la fin de l'ancien français, on voit apparaître dans les textes un -s final non étymologique — encore présent dans l'orthographe moderne — à la 1sg du présent de l'indicatif de certains verbes, par exemple, *(je) li > (je) lis*. Le même changement s'observe pour la 1sg du parfait, de l'imparfait et du conditionnel et pour la 2sg de l'impératif, à des périodes plus ou moins voisines.

Dans un premier groupe de formes, le -s non étymologique est relativement ancien (XII<sup>e</sup> siècle); il comprend les 1sg du présent de l'indicatif des verbes ÊTRE et ALLER ainsi que des verbes DONNER, TROUVER, PROUVER et ROVER. Pour les quatre derniers, cependant, les 1sg en -s — quand ce n'est pas le verbe complet — ne survivront pas jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>.

---

\* Cette recherche a été subventionnée en partie par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et par le Fonds pour la formation des chercheurs et l'aide à la recherche du Québec.

1. Selon Fouché (1931 [1967, pp. 73, 85, 113 et 424]) *(je) vois, doing/doins, truis, pruis, ruis* (1sg des verbes ALLER, DONNER, TROUVER, PROUVER et ROVER) sont les premières formes attestées pour ces verbes.

Selon Brunot (1905 [1966, p. 453]), Marchello-Nizia (1979, p. 201), le -s analogique de *suis* commencerait à s'observer au XII<sup>e</sup> siècle. Selon Fouché (1931 [1967, p. 184]) le -s analogique de *suis* serait plus tardif et contemporain de ceux de *(je) pars, (je) mens, etc.*

Dans la copie de Guiot des œuvres de Chrétien de Troyes (début du XIII<sup>e</sup> siècle selon Roques (1952), p. XXXIX), *vois, truis, pruis, ruis* sont les seules formes avec -s; *sui* et *doind/doing* par contre n'en ont pas (cf. Ollier, 1986).

L'enquête de Dees (1987a, c.394) montre que *truis* est la forme dominante dans les textes littéraires médiévaux dépouillés, à l'exception des textes de type wallon où *treuve* et *trove* l'emportent.

Nous n'analyserons ici que les *-s* non étymologiques de 1sg plus récents qui ne commencent à apparaître qu'au cours du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. Leur analyse soulève deux problèmes distincts: i) ce *-s* était-il prononcé ou simplement graphique et ii) quel est le processus responsable de ce changement. Nous montrerons qu'on ne peut pas proposer de solution sans faire intervenir la diversité dialectale et le système morphologique propre à chaque variété dialectale. Les analyses traditionnelles en ignorant ces dimensions ne pouvaient présenter qu'une image déformée de cette réalité. L'analyse des *-s* non étymologiques de 2sg de l'impératif soulève les mêmes problèmes, mais ne sera pas abordée ici.

Nous examinerons plus spécifiquement les témoignages apportés par deux auteurs du XVI<sup>e</sup> siècle, Louis Meigret et Odet de Lanoue, qui sont représentatifs de deux évolutions divergentes, mais également admises, de la norme de cette époque.

## 2. Les réponses antérieures

La plupart des auteurs admettent que le *-s* de 1sg a été ajouté par analogie à une période où les anciens [-s] finals de l'ancien français primitif étaient devenus muets — au moins devant consonne et à la pause comme le précise Fouché (1931 [1967, p. 184]) — bien qu'ils fussent conservés dans la graphie. L'analogie ne pouvait alors être qu'un problème de graphie.

Pour Schubert (1907, p. 9) le *-s* graphique final des parfaits sigmatiques aurait été généralisé à l'ensemble des 1sg du parfait, sauf celles de la première conjugaison<sup>3</sup>, puis à certaines 1sg du présent de l'indicatif. L'analogie relèverait de l'hypercorrection, le *-s* final de parfaits tels que (*je*) *plains, peins, crains, mis, fis, pris* étant muet, on ne savait plus exactement quels parfaits exigeaient un *-s* à la 1sg et on a commencé à généraliser cette graphie aux autres parfaits se terminant par *-i* ou *-n*, comme (*je*) *vin, tin, vi*, puis progressivement à d'autres 1sg Ekblom (1908, p. 9), Sandmann (1909, pp. 2 et 8) et Dietz (1911, p. 15) adoptent des positions semblables.

2. Pour les justifications de cette date, voir note 13.

3. Pour la discussion, nous distinguerons trois conjugaisons: la première, qui comprend les verbes sélectionnant le suffixe *-er* de l'infinitif, la seconde, les verbes sans *chva* post-tonique aux trois personnes du singulier du présent de l'indicatif et la mixte pour les autres.

Pour la plupart des auteurs français, cependant, ce seraient les 2sg qui auraient avant tout servi de modèle analogique: Brunot (1905 [1966, p. 551]), Fouché (1931 [1967, p. 184]), Lanly (1977, pp. 16 et 32), bien qu'ils reconnaissent que certaines 1sg se terminant par *-s* ont pu aussi avoir eu une influence (Brunot (1905 [1966, p. 551]) pour le présent de l'indicatif et Fouché (1931 [1967, p. 251]) pour le parfait). Fouché explique ainsi la nature de l'analogie à partir de la 2sg: les deux premières personnes du singulier du présent de l'indicatif des verbes inchoatifs comme DURCIR continuaient à s'écrire *durcis* bien que leur prononciation soit [dyrsi]. C'est ce modèle graphique dans lequel la 1sg et la 2sg étaient identiques qui s'est généralisé à d'autres verbes: «par analogie, les 1<sup>res</sup> pers. sing. *part, ment, etc.* ont pris la graphie des 2<sup>es</sup> pers. *pars, mens, etc.* et sont devenues elles-mêmes *pars, mens, etc.*» (1931 [1967, p. 184]).

Fouché (1961 [1966, pp. 665ss]) réexaminera le statut des consonnes finales et établit que, quelle qu'ait été leur évolution dans la langue populaire, elles se sont maintenues dans la langue des lettrés jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle et exclut toute forme de restauration graphique. Pour que la prononciation de *pas* puisse passer de [pā] à [pās], par exemple, il aurait fallu qu'il existe des habitudes de lecture qui fassent correspondre à un *-s* graphique final la prononciation [-s]. Or si [-s] final avait fini par s'amuir dans la langue des lettrés — ce qui se serait produit aussi bien en français que dans la prononciation française du latin, car il ne faut pas négliger l'importance du latin sur les habitudes de lecture —, la correspondance grapho-phonémique initiale entre *-s* final et [-s] aurait cessé d'exister pendant une certaine période. En l'absence de telle correspondance, une restauration spontanée de la prononciation du *-s* final, et plus généralement de toutes les consonnes graphiques finales, ne s'explique pas. Ce n'est qu'à la faveur de la réforme érasmiennne de la prononciation du latin que les consonnes finales auraient pu être rétablies. Mais comme le fait remarquer Fouché, cette réforme est postérieure aux descriptions des premiers grammairiens du XVI<sup>e</sup> siècle où, néanmoins, la prononciation de ces consonnes est déjà notée.

Il est d'ailleurs fort probable que la prononciation des consonnes finales n'était pas seulement une affaire de lettrés. Dans certaines régions, c'est l'ensemble de la population qui, au XVI<sup>e</sup> siècle, avait conservé les consonnes finales de l'ancien français; et dans certains cas, cette habitude s'observait encore au début du XX<sup>e</sup> siècle aux portes mêmes de Paris (cf. Morin, 1986, pp. 173-176).

Ceci remet complètement en cause la thèse de l'analogie graphique. Car même si l'on supposait une perte des [-s] finals à la pause dans la langue populaire au XIII<sup>e</sup> siècle (ce qui est loin d'être assuré), ce n'est certainement pas l'usage du peuple que l'on observe dans les textes écrits qui sont venus jusqu'à nous, mais nécessairement celui des lettrés. L'analogie qui nous intéresse ici est donc essentiellement linguistique.

D'autre part, la thèse d'une généralisation graphique à partir de la 2sg peut difficilement expliquer pourquoi cette analogie ne vaut que pour les 1sg sans chva thématique. En effet, on n'observe que rarement des formes comme *(je) parles*<sup>4</sup>, pourtant si l'analogie était simplement graphique, il n'y a aucune raison pour qu'on n'utilise pas cette forme graphique sur le modèle de *(tu) parles*<sup>5</sup>. Par contre, le -s analogique est moins rare pour les 1sg du présent de l'indicatif des verbes du premier groupe sans chva thématique, par exemple *(je) chanz, commanz* (Fouché (1931 [1967, p. 184]), Marchello-Nizia (1979), p. 201) qui ne correspondent pas à la 2sg *(tu) chantes, commandes*. L'analogie des 2sg dans ce cas serait au mieux indirecte.

Andrieux et Baumgartner (1983, p. 58) semblent admettre que le -s graphique de 1sg notait effectivement une consonne prononcée [-s]. Elles reconnaissent correctement que le [-s] analogique ne peut appartenir au thème du présent. Elles voient dans celui-ci un suffixe dont il est cependant impossible de trouver les règles d'apparition. Devant le caractère non systématique de son extension et son manque de spécificité (puisque [-s] est commun à la 2sg), elles écartent son interprétation comme marqueur de 1sg. Elles suggèrent deux analyses. Dans la première, [-s] serait une simple finale verbale sans fonction particulière et probablement analogique des terminaisons des 1sg des verbes comme *je durcis* dont le thème se termine par [-s]. Dans la deuxième, l'extension du [-s] correspondrait à une tentative d'opposer morphologiquement les personnes d'allocution (1sg/2sg) à la 3sg.

---

4. Fouché (1931 [1967, p. 184]) note quelques occurrences de ces formes. Il ne semble pas, cependant, qu'elles fussent très fréquentes. Marchello-Nizia (1979, p. 201) n'en relève pratiquement pas dans son analyse du moyen français.

5. La forme *(je) parles* pourrait aussi être analogique de *(je) durcis*. On s'attendrait alors aussi à avoir *(il) parlet* avec -t muet sur le modèle de *(il) durcit*.

Nous proposerons ici que, pendant l'évolution du français, il est apparu une nouvelle marque de 1sg [-s], homonyme de la 2sg, qui s'est ensuite généralisée à de nouvelles formes par syncrétisme<sup>6</sup>.

### 3. Le témoignage de Meigret

#### 3.1 *La langue de Meigret et celle de ses contemporains*

Le *Trehtë de la grammeře françoęze* de Meigret comprend de nombreux chapitres consacrés à la conjugaison des verbes français avec de nombreuses règles et les paradigmes de plusieurs classes. L'auteur note que dans l'usage de son époque, le [-s] final des 1sg est toujours facultatif à la pause (ou presque), que ce soit un -s analogique ancien, comme dans (*je sui/suis*), ou récent, comme dans (*je fuy/fuys*), ou encore un -s appartenant au thème, comme pour les inchoatifs du type (*je bâti/bâtis* — qui subsiste ailleurs dans le paradigme devant une voyelle, comme ici dans (*vou'*) *bâtissez* [bâtis+es]). Sensible à la variabilité sociale de son époque, Meigret prend soin de noter les variantes possibles d'une même forme — ce que Brunot (1906 [1967, p. 325]) interprète, à tort, comme des hésitations de sa part. Cette variation n'appartenait probablement à la grammaire d'aucun des locuteurs de cette époque. On peut reconstruire l'usage de l'auteur — qui était originaire de Lyon, et avait certainement des traits du parler de cette région — à partir des formes qu'il utilise dans le corps de son texte, en excluant toutes celles où justement il décrit la variabilité sociale. On observe alors peu de variation (donnant ainsi une image très différente de celle qu'on a l'habitude d'associer à cet auteur, voir, en particulier, Thurot (1883, p. 41) ou Sandmann (1909)). Cette variation est en partie accidentelle et attribuable à la négligence de l'imprimeur dont Meigret s'est souvent plaint, mais résulte aussi d'une intention délibérée d'inclure plusieurs usages dans son texte:

E Ji par fortune vous trouuez quelqe mot maintenant escrit d'une forte, puis aotre part d'un' aotre, je le fês tout de gré pour montrer, qe puis qe l'uzaje reçoęt diuerles prononçiaçions d'un mot, q'on ne doęt point appouuir la lange. Penŕez aolŕi q'einŕi qe la lange çhanjera q'il faot aolŕi qe l'ecritture çhanje, ę ne la faot tenir nō plus tout' vne qe vous fęttes la prononçiaçion. (*Le Męteur*, pp. 26–27)

6. Au sens défendu, par exemple, par Carstairs (1987, pp. 87-146); cf. aussi les modèles formels de syncrétisme de Zwicky (1985) et Morin (1987).

Malgré les intentions de l'auteur, la variation observée en dehors des discussions explicites est relativement faible et l'on peut raisonnablement en conclure que les formes fréquentes correspondent à son usage personnel.

### 3.2 *Le statut du -s final dans la langue de Meigret*

Comme les autres grammairiens du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, Meigret indique que les -s finals anciens sont encore prononcés à la pause et devant voyelle. Cette observation vaut aussi pour les -s utilisés pour la 1sg, étymologiques ou non (nous verrons plus loin que certains grammairiens, dont Lanoue, font une exception pour ces derniers).

La plupart des consonnes finales, et en tout cas -s et -t, sont effacées devant consonne, obligatoirement pour un proclitique, plus ou moins facultativement pour les autres mots, précise Meigret:

Il faot aofi çntendre qe j, ç t, seufret Jouuënt l'apostreph' [c.-à-d., l'effacement] çn notre lang' auant lç' conjo- nantes, ç mêmement j, ç' monosyllabes: come, vou' vou' tuez, pour vous vous tuez: ny n'ët rien tant façeux a l'orel'le, qe la pronõçiaçion d'elles: combië qe quelqeoës il ët ao bon plëzir du prononçant d'ën tçr' aocunes d'elles, ou de lç' prononçer çn aocuns [certains] monosyllabes: come l'experiënçe le montre, ç çn çmblable dç' polysyllabes: come lç'judittes rëzõs, ç lç'juditte' rëzõs. (*Le Trçtté*, p. 141<sup>o</sup>v<sup>o</sup>)

L'usage de l'auteur montre que les seuls monosyllabes qui perdent obligatoirement leurs consonnes finales sont des formes proclitiques, par exemple, les déterminants LES, MES, la préposition ÈS, ou les pronoms NOUS, VOUS. La consonne finale est aussi régulièrement omise dans les textes de Meigret devant un enclitique, où l'on ne fait pas normalement de pause, par exemple, dans *lç' tien' tu pour lçs tiens tu*. Dans tous les autres cas, c'est-à-dire lorsqu'un mot n'est ni un proclitique ni suivi d'un enclitique, la consonne finale est effacée ou non selon que le «prononçant» fait ou non une légère pause.

On trouvera dans le tableau 1 la répartition des terminaisons -s de 2sg selon qu'elles sont suivies ou non du sujet enclitique *tu* dans différents contextes<sup>7</sup>.

verbes à la 2sg suivis de l'enclitique <i>tu</i>				verbes à la 2sg non suivis d'enclitique			
avec <i>s</i>	sans <i>s</i>	contexte	%avec <i>s</i>	avec <i>s</i>	sans <i>s</i>	contexte	%avec <i>s</i>
8	71	—C	10%	69	12	—C	85%
				27	2	—V	93%
				52	1	P. exp.	98%

Tableau 1  
Présence du -s final des 2sg dans la graphie de Meigret

Dans ce tableau et les suivants, on doit interpréter les contextes de la manière suivante: i) —C ([devant consonne]): lorsque le verbe est directement suivi d'un mot commençant par une consonne, ii) —V (devant voyelle): lorsque le verbe est directement suivi d'un mot commençant par une voyelle et iii) P. exp. (Pause explicite): lorsque le verbe est suivi d'une marque de ponctuation. Il est important de savoir que les signes de ponctuation dans le système graphique de l'auteur notent normalement des pauses (au sens linguistique moderne, comme ce terme est défini, par exemple, par Marouzeau (1961)), y compris la virgule avant les conjonctions de coordination *et* et *ou*<sup>8</sup>:

7. Ces statistiques valent pour l'ensemble des textes suivants: *Le Tretté de la gramme françoise* (1550), *Defenses de Louis Meigret* (1550), *La Reponse de Louis Meigret a l'apologete de Idges Pelletier* (1550) et *Reponse de Louis Meigret a [...]* Gyllaome des Aotels (1551). *Le Menteur, ou l'incredule de Lucian* (1548) a été consulté, mais n'avait pas encore été saisi lors de cette recherche.

8. Dans certains cas, cependant, la virgule peut apparaître devant les conjonctions sans indiquer une pause, par exemple dans *il pprt, et gaie* où Meigret précise que la prononciation de la consonne finale de *pprt* est [t] «quant le vocable luyuant, comence par voyelle» (*Le Tretté*, p.81v°). L'usage de la virgule a toujours été ambigu. Milleran (1692, 1<sup>er</sup> livre, p.49), par exemple, précise:

La virgule est la moindre de toutes [les marques de ponctuation], parce qu'il ne s'y fait point de poje ne servant proprement qu'à joindre en/enble, et à separer les discours qui dependent abjolument les uns des autres, et les noms substantifs, avec la conjonction disjonctive *ou*, et la copulative *et*, laquelle se met sans la virgule quand ils sont Synomimes.

En fait, on peut établir que la virgule, chez Milleran comme chez Meigret, note normalement une pause, sauf devant les conjonctions de coordination *et* et *ou* où ce n'est pas nécessairement le cas (cf. Crevier *en préparation*). Il semble cependant que l'usage des virgules logiques *sans pause* soit relativement marginal dans les textes de Meigret et nous avons admis dans les tableaux que la virgule, comme les autres signes de ponctuations, notait toujours une pause.



Or faut il entendre qe qant a la copulatiue *ç*, *ç* a la diſjōc-tiue ou elles ſont ao plēzir du prononçant qant il' ne con-joēt poīt claoz' a claoze: de ſorte q'il ēt en nous de lē' prononçer sans ſoupir preçedāt, ç lors l'apoſtroph' [c.-à-d., l'effacement] y ēt neçessēre: come Piērr' ç Ian: ou Piērr' ou Ian: ou bien auçq ſoupir: come, Piērre, ç Ian: Piērre, ou Ian: combien qe le premier ēt plus vzitē tant entre les aotres parties, q'entre lē' noms: come, Ian' ou Iaqlin' çym' ou en fēt le ſemblāt.

(*Le Trçtté*, pp. 140v°-141r°)

Les pauses pour Meigret, comme pour la plupart des linguistes plus tard, correspondent à des silences perceptibles par les sujets parlants. Il les compare aux silences en musique: le soupir pour la virgule « , », la demi-pause pour les deux points « : » et la pause pour le point « . » (*Le Trçtté*, pp. 140v°-141v°). On trouve des interprétations semblables dans les travaux de Selkirk (1984, pp. 300ss) qui précise, cependant, que les réalisations phonétiques des pauses sont multiples — comme on sait que le sont aussi celles de l'accent, par exemple. Il semble que les pauses se manifestent non seulement par des silences, mais aussi — dans des proportions très variables — par des allongements des segments précédents (surtout les voyelles) et des ruptures d'intonation.

Le tableau 1 montre que les verbes à la 2sg sont écrits avec un *-s* final dans 10% des cas devant l'enclitique *tu*. On y verra une contamination de l'orthographe traditionnelle. Lorsque le verbe n'est pas suivi d'enclitique, l'auteur note le plus souvent le *-s*. L'absence de *-s*, deux fois devant voyelle et une fois devant une pause explicite, sont probablement des erreurs fortuites. Par contre, devant consonne, la proportion de *-s* omis est certainement significative. Même si la troncation devant consonne se fait «ao bon plēzir du prononçant», on peut voir que l'auteur, lui, a plus souvent tendance à noter la forme prépausale; il note néanmoins une proportion non négligeable de formes tronquées, correspondant à des énoncés sans pause après le verbe. On observe les mêmes tendances pour le *-s* final de la désinence *-ons* de 1pl dans le tableau 2.

Dans ce cas, cependant, la proportion de *-s* maintenus devant les enclitiques ne s'explique pas aussi simplement comme une contamination. Une étude plus détaillée de la troncation permettra peut-être d'expliquer la différence<sup>9</sup>.

9. On observe même neuf formes (sur un total de 19) où l'enclitique *je* est précédé de *s* (ancien ou récent) par exemple, *suis je* ou *tiens je*.

verbes à la 1pl suivis de l'enclitique <i>nous</i>				verbes à la 1pl non suivis d'enclitique			
avec <i>s</i>	sans <i>s</i>	contexte	%avec <i>s</i>	avec <i>s</i>	sans <i>s</i>	contexte	%avec <i>s</i>
11	17	—C	39%	242	60	—C	80%
				119	-	—V	100%
				103	1	P. exp.	99%

Tableau 2  
Présence du -s final des 1pl dans la graphie de Meigret

Ces distributions confirmeraient, s'il en était besoin, que la notation des consonnes finales chez Meigret n'est pas simplement un fait de graphie. Si c'était le cas, on s'attendrait à ce que ces consonnes soient notées partout avec la même fréquence relative. Or elles sont plus souvent omises devant une consonne (très souvent devant un enclitique, mais aussi relativement souvent ailleurs) et pratiquement toujours notées devant une pause explicite, où leur fréquence relative est de même ordre que devant voyelle. Ceci n'est possible que si ces consonnes étaient également prononcées à la pause et devant voyelle.

### 3.3 Les [-s] analogiques de 1sg dans la langue de Meigret

Les [-s] anciens sont régulièrement maintenus à la pause et devant voyelle et des [-s] analogiques récents apparaissent après la plupart des 1sg sauf pour les formes ayant un *chva* post-tonique ou qui se terminaient par les diphtongues *ai* et *oi(e)* en ancien français ainsi que pour le présent de l'indicatif du verbe DIRE. Ceci correspond assez précisément aux observations de Marchello-Nizia (1979, pp. 201-203) pour la fin du XV<sup>e</sup> siècle. On peut donc dire que l'usage personnel de Meigret — comparé aux autres usages qu'il relève dans ses traités — est relativement conservateur.

Examinons plus précisément chacun de ces cas. Les -s analogiques sont absents des 1sg ayant un *chva* post-tonique, en particulier les formes régulières des présents de l'indicatif des verbes de la première conjugaison, par exemple, (*j'*) *çyme*.

Ils sont absents des formes qui se terminaient par la diphtongue *ai*, c'est-à-dire le présent de l'indicatif des verbes AVOIR et SAVOIR, le parfait des verbes de la première conjugaison et le futur de tous les verbes. On notera à titre indicatif la distribution des formes du présent des verbes AVOIR et SAVOIR dans le tableau 3.

<i>(j') ey (aussi eÿ)</i>				<i>(je) sey</i>			
avec <i>s</i>	sans <i>s</i>	contexte	%avec <i>s</i>	avec <i>s</i>	sans <i>s</i>	contexte	%avec <i>s</i>
-	257	—C	0%	-	31	—C	0%
-	76	—V	0%	-	2	—V	0%
-	8	P. exp.	0%	-	-	P. exp.	-

Tableau 3  
1sg du présent de AVOIR et SAVOIR

Ils sont aussi absents des formes qui se terminaient par la diphtongue *oi* (y compris celles qui se terminaient originalement par *oif*) en ancien français, c'est-à-dire le présent de l'indicatif des verbes BOIRE, CROIRE, DEVOIR, OUIR et VOIR (les formes pertinentes de (APER-, CON-, DÉ-, RE-)CEVOIR et (AS-)SEOIR n'ont pas été utilisées par l'auteur). On trouvera dans le tableau 4 les occurrences des attestations pour les verbes les plus fréquents CROIRE et VOIR (on notera néanmoins trois formes avec *-s* final dont deux devant voyelle; la troisième n'est pas représentative et pourrait être une erreur).

<i>(je) croe(s)</i>				<i>(je) voe(s)</i>			
avec <i>s</i>	sans <i>s</i>	contexte	%avec <i>s</i>	avec <i>s</i>	sans <i>s</i>	contexte	%avec <i>s</i>
-	23	—C	0%	-	18	—C	0%
1	2	—V	33%	1	4	—V	20%
-	4	P. exp.	0%	1	-	P. exp.	-

Tableau 4  
1sg du présent de CROIRE et VOIR

Bien que rares dans les terminaisons de l'imparfait et du conditionnel, les -s analogiques sont moins exceptionnels que dans les cas précédents, comme on peut le voir dans le tableau 5, qui regroupe les terminaisons *oç(s)* des 1sg de l'imparfait et du conditionnel de tous les verbes. Le *chva* final des terminaisons *oie* de l'imparfait et du conditionnel en ancien français a complètement disparu de la langue de Meigret.

<i>(je liz)-oç(s), (je lir)-oç(s)</i>			
avec <i>s</i>	sans <i>s</i>	contexte	%avec <i>s</i>
3	46	—C	6%
1	10	—V	9%
3	22	P. exp.	12%

Tableau 5  
1sg de l'imparfait et du conditionnel

On notera cependant que six des sept occurrences de -s final à l'imparfait ou au conditionnel dans la langue de Meigret se retrouvent dans la *Reponse a des Aotels* (1551), écrite plus tardivement, alors que le parler de la capitale commençait à se faire sentir dans la notation de Meigret (cf. Shipman, 1953, p. 59).

Le verbe DIRE est le seul verbe fréquent de notre corpus dont la 1sg du présent de l'indicatif ne se terminant pas par une diphtongue n'a pas acquis un -s analogique dans la langue de Meigret, comme on voit dans le tableau 6<sup>10</sup>. Le verbe DIRE présente ailleurs dans son paradigme des traces de formes anciennes. Alors que le radical [diz-] a été généralisé aux 1pl et 3pl du présent de l'indicatif et à toutes les formes du pluriel du subjonctif, le radical [di] s'est bien conservé aux trois formes du singulier du présent du subjonctif, par exemple, (*que je*) *die*.

10. Nous n'avons relevé qu'une occurrence (*je*) *ly*, sans -s, du verbe LIRE à ce temps dans un contexte où il pourrait représenter l'usage de l'auteur. La pauvreté des formes attestées ne permet pas de décider si c'est le cas.

<i>(je) di(s)</i>			
avec <i>s</i>	sans <i>s</i>	contexte	%avec <i>s</i>
1	29	—C	3%
-	-	—V	-
1	14	P. exp.	7%

Tableau 6  
1sg du présent de DIRE

Les 1sg des autres formes verbales se terminent toutes normalement par *-s* à la pause et devant voyelle. Cette consonne peut être étymologique, comme dans la 1sg du présent de CONNAÎTRE, FAIRE, PLAIRE, POUVOIR et TAIRE (cf. tableau 7 pour les formes les plus fréquentes<sup>11</sup>) et celle du parfait de FAIRE (quatre occurrences de *(je) fis* devant consonne et deux devant voyelle).

<i>(je) puis</i>				<i>(je) fç(s)</i>			
avec <i>s</i>	sans <i>s</i>	contexte	%avec <i>s</i>	avec <i>s</i>	sans <i>s</i>	contexte	%avec <i>s</i>
12	-	—C	100%	16	2	—C	89%
4	-	—V	100%	3	-	—V	100%
1	-	P. exp.	100%	3	-	P. exp.	100%

Tableau 7  
*-s* étymologiques de la 1sg du présent de POUVOIR et FAIRE

11. La forme *(je) fçs*, cependant, ne remonte pas directement à l'ancien français *faz* et a été refaite en partie à partir du thème *fç-/* de *(tu) fçs* et *(il) fçt*. Il est donc possible que son *-s* final ait aussi été refait à partir des règles morphologiques actives lors de la généralisation du thème *fç-/*.

On voit dans le tableau 7 (ainsi que dans les suivants) que *-s* est souvent noté devant consonne. C'est que l'auteur, ainsi que nous avons déjà remarqué, utilise de préférence la forme prépausale devant consonne (si elle n'appartient pas à un enclitique). Les *-s* sont néanmoins omis devant consonne dans deux occurrences de *(je) fçs*.

Les *-s* analogiques anciens sont également conservés. On trouvera dans le tableau 8, les 1sg des verbes ÊTRE et ALLER.

<i>(je) sui(s)</i>				<i>(je) voç(s)</i>			
avec <i>s</i>	sans <i>s</i>	contexte	%avec <i>s</i>	avec <i>s</i>	sans <i>s</i>	contexte	%avec <i>s</i>
55	7	—C	89%	2	1	—C	67%
33	-	—V	100%	12	-	—V	100%
13	-	P. exp.	100%	2	-	P. exp.	100%

Tableau 8  
-s analogiques anciens de la 1sg du présent de ÊTRE et ALLER

Les *-s* analogiques récents s'observent après tous les autres verbes. Les formes attestées les plus fréquentes sont celles des présents de ENTENDRE et ÉCRIRE, qui apparaissent dans le tableau 9 et de VOULOIR dans le tableau 10.

<i>(j') enten(s)</i>				<i>(j') escri(s)</i>			
avec <i>s</i>	sans <i>s</i>	contexte	%avec <i>s</i>	avec <i>s</i>	sans <i>s</i>	contexte	%avec <i>s</i>
12	1	—C	92%	4	1	—C	80%
4	-	—V	100%	-	-	—V	-
-	-	P. exp.	-	-	-	P. exp.	-

Tableau 9  
-s analogiques récents de la 1sg du présent de ENTENDRE et ÉCRIRE

La 1<sup>sg</sup> du présent de VOULOIR a trois formes: la forme ancienne *veuil* avec [ʌ] palatal, une forme *veus* avec -s final et une forme tronquée *veu'*. Contrairement à ses habitudes, l'auteur utilise le plus souvent la forme tronquée devant consonne. Devant voyelle, la forme avec -s analogique est la plus fréquente.

<i>(je) veus</i>	<i>(je) veu'</i>	<i>(je) veuil</i>	contexte	%avec s
4	12	1	—C	24%
5	-	1	—V	83%
1	-	3	P. exp.	25%

Tableau 10  
-s à la 1<sup>sg</sup> du présent de VOULOIR

L'ensemble des autres verbes pour lesquels une 1<sup>sg</sup> du présent de l'indicatif est attestée sont COMPRENDRE, CONCLURE, COURIR, DÉBATTRE, DORMIR, ENDORMIR, MAINTENIR, METTRE, PLAINDRE, POURSUIVRE, PRENDRE, PRÉTENDRE, RENDRE, RÉPONDRE, REQUÉRIR, REVENIR, TENIR, VENIR et VIVRE, dont la distribution des -s apparaît dans le tableau 11.

avec s	sans s	contexte	%avec s
19	8	—C	70%
8	1	—V	89%
3	-	P. exp.	100%

Tableau 11  
-s analogiques récents des 1<sup>sg</sup> du présent  
de COMPRENDRE ... VIVRE

Enfin, tous les parfaits faibles, à l'exception de ceux de la première conjugaison, ont reçu un -s analogique à la 1<sup>sg</sup>. Les formes attestées les plus fréquentes sont

celles des verbes AVOIR, ÊTRE et VOIR, regroupées dans le tableau 12; on note cependant aussi une forme (*je*) *repondi* à la pause.

avec <i>s</i>	sans <i>s</i>	contexte	%avec <i>s</i>
8	1	—C	89%
2	-	—V	100%
2	-	P. exp.	100%

Tableau 12  
-s analogiques des 1sg du parfait de AVOIR, ÊTRE et VOIR

### 3.4 Les mécanismes d'analogie

Les mécanismes d'analogie proposés traditionnellement pour expliquer la généralisation d'un -s graphique aux 1sg valent aussi pour la consonne articulée [-s] que l'on observe dans la langue de Meigret.

Ainsi que nous le rappelions, on invoque fréquemment l'influence de la 2sg. Mais ceci en soi n'est pas une explication. Il n'y a aucune motivation interne au système qui pourrait expliquer pourquoi la 1sg prendrait la forme de la 2sg — pourquoi pas celle de la 3sg ou même de la 3pl? La deuxième hypothèse d'Andrieux et Baumgartner (1983, p. 58) rappelée précédemment n'a pas non plus de motivation interne. Il n'y avait aucun modèle de conjugaison où les personnes d'allocution (1sg/2sg) s'opposaient à la 3sg. La motivation serait externe, c'est-à-dire du type «les langues ont naturellement tendance à opposer les personnes d'allocution aux autres». Quoi qu'il en soit, cette hypothèse ne saurait expliquer pourquoi cette tendance aurait épargné de nombreuses formes, et en particulier les 1sg du présent des verbes de la première conjugaison, puisque des formes comme *je parles* ne sont que très rarement observées en ancien français et n'ont pas survécu au XVI<sup>e</sup> siècle.

Un lecteur de cette revue fait une suggestion originale intéressante. Il aurait bien existé un modèle d'analogie pour le changement proposé par Andrieux et



Baumgartner: celui qu'offrent les 1pl et 2pl. La finale commune *-s* des terminaisons personnelles *-ons/-es* (à une période où le [ts] de l'ancien français était devenu [s]), *-mes/-tes* aurait été réinterprétée comme un marqueur d'allocution (probablement non exclusif, car sémantiquement, les 1pl et 2pl ne sont pas seulement allocutaires) au pluriel qui se serait généralisé au singulier selon un modèle d'analogie, somme toute, très classique:

$$\frac{\text{(nous) battons}}{\text{(vous) bates}} = \frac{X}{\text{(tu) bats}} \quad \text{d'où } X = \text{(je) bats, remplaçant } bat$$

Comme la deuxième hypothèse d'Andrieux et Baumgartner, cependant, celle-ci ne saurait expliquer pourquoi le changement est pratiquement inexistant pour les 1sg du présent des verbes de la première conjugaison — qui satisfont entièrement aux conditions de l'analogie.

Fouché parle d'une analogie dans laquelle «les 1<sup>res</sup> pers. sing. *part, ment, etc.* ont pris la graphie des 2<sup>es</sup> pers.», qu'on peut réinterpréter avec profit comme portant sur la forme phonique et non seulement sur la graphie. Le mécanisme qu'il propose fait appel à l'existence préalable de verbes, qui comme les inchoatifs, ont un thème du présent se terminant par */-s/* ou */-z/* (phonétiquement [-s] à la 1sg). Ce mécanisme, nous verrons, contient l'amorce d'une vraie explication analogique. Il ne suffira pas cependant de construire un modèle de quatrième proportionnelle du type suivant:

$$(1) \quad \frac{\text{(je) durcis}}{\text{(tu) durcis}} = \frac{X}{\text{(tu) bats}} \quad \text{d'où } X = \text{bats, remplaçant } bat$$

Dans ce schéma, les inchoatifs ont fourni un modèle de conjugaison dans lequel la 1sg était identique à la 2sg. Le verbe *BATTRE*, par exemple, qui avait les formes *(je) bat, (tu) bats*, aurait adopté ce modèle et serait devenu *(je) bats, (tu) bats*. Ce schéma, cependant, est trompeur. La première proportion ne fait qu'exprimer que la 1sg et la 2sg sont identiques. Sur ce modèle, *BATTRE* aurait aussi bien pu

devenir (*je*) *bat*, (*tu*) *bat*. Le schéma fait aussi abstraction des valeurs morphologiques des éléments entrant dans la composition des formes. Ceci apparaît mieux si l'on élargit le réseau des relations paradigmatiques:

$$(2) \quad \frac{(\text{je}) \text{ durcis}}{(\text{tu}) \text{ durcis}} : \text{ durcissons} = \frac{X}{(\text{tu}) \text{ bats}} : \text{ battons}$$

Ce nouveau schéma montre que le [-s] final de (*je*) *durcis* et le [s] correspondant de *durcissons* appartiennent au thème [dyrsis], comme les [t] de *bat* et de *battons* appartiennent au thème [bat]. Il n'y a aucune raison dans ce cas, que le -s de (*tu*) *bats* soit généralisé à la 1sg, car dans la forme résultante (*je*) *bats*, le [-s] ne pourrait avoir la fonction du [-s] de (*je*) *durcis* qui était pourtant censé servir de modèle.

D'autre part, on ne saurait expliquer pourquoi l'analogie ne commence à s'observer qu'à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, puisque le modèle faisant appel au schéma (1) existe depuis probablement un demi-millénaire.

Nous pensons que les changements analogiques s'expliquent mieux comme le résultat de la réanalyse, par les nouvelles générations, du système morphologique de la langue à la suite de perturbations, en général d'origine phonétique. Ce qui exige une analyse — même succincte — de l'organisation des verbes juste avant l'analogie. Nous verrons que si les verbes inchoatifs ont bien servi de modèle pour ce changement, il a fallu au préalable qu'ils aient été réanalysés, peut-être sur le modèle des parfaits sigmatiques, et que le -s final du radical de la 1sg a été interprété par les sujets parlants comme une marque de personne.

### 3.5 Les paradigmes types du présent de l'indicatif de l'ancien français et leur évolution

Les analogies en jeu ne font pas intervenir les formes spécifiques de 1sg de verbes comme (*je*) *puis*/(*tu*) *peus* ni les alternances vocaliques du type (*tu*) *meurs*/(*nous*) *morons* que nous ignorerons donc. Avec ces simplifications, on peut dire qu'il existait quatre modèles importants pour les présents de l'indicatif des verbes de la deuxième conjugaison — la seule qui nous intéresse ici — qu'on trouvera dans le tableau 13. Le premier modèle peut être représenté par le verbe RIRE, le

deuxième par le verbe *VIVRE*, le troisième par les verbes *LIRE* et *SUIVRE* et le quatrième par les verbes inchoatifs.

modèle I	modèle II	modèle III		modèle IV	
RIRE	VIVRE	LIRE	SUIVRE	DURCIR	
				initialement	après la chute du s précons.
ri	vif	li	syi	dyrsis	dyrsīs
ri+s	vi+s	li+s	syi+s	dyrsis	dyrsī+s
ri+t	vi+t	li+t	syi+t	dyrsis+t	dyrsī+t
ri+ons	viv+ons	liz+ons	syiv+ons	dyrsis+ons	dyrsis+ons
ri+es	viv+es	liz+es	syiv+es	dyrsis+es	dyrsis+es
ri+ət	viv+ət	liz+ət	syiv+ət	dyrsis+ət	dyrsīs+ət

Les formes des désinences de 2sg *-s*, 2pl *-ez* et 3pl *-ent* ont varié au cours de cette période, mais leur évolution n'est pas pertinente ici; nous avons choisi leur étape ultime avant le XVI<sup>e</sup> siècle sans noter les nasalizations et les longueurs allophoniques. Nous avons aussi ignoré les changements de la diphtongue [yi] de *SUIVRE*.

Tableau 13

Le modèle I est celui des verbes qui, comme *RIRE*, ont un thème unique (se terminant par une voyelle ou par [-r]). On voit que la première personne est formée par le thème nu, et que les autres s'obtiennent en ajoutant respectivement les désinences [-s], [-t], [-ons], [-es], [-ət]. Les modèles II et III ont deux thèmes: un thème se terminant par une consonne et un thème plus court sans cette consonne. Le thème court sert à la formation des 2sg et 3sg dans le modèle II, et des trois personnes du singulier dans le modèle III. L'obstruante finale des thèmes nus est nécessairement dévoisée, d'où la forme [vif] < /viv/. Pour les verbes du modèle IV, le thème, qui se termine nécessairement par /-s/ ou /-z/, s'observe à toutes les personnes, sauf peut-être à la 2sg où le [-s] final a plusieurs interprétations possibles: consonne finale du thème, marqueur de 2sg ou les deux à la fois.

Au début du XIII<sup>e</sup> siècle, cependant, la perte des [s] préconsonantiques conduit à la création d'un thème tronqué à la 3sg, puisque (*il*) *durcist* [dyrsīt] s'interprète alors de la manière suivante: [dyrsī+t]. On peut supposer qu'à ce moment, ce verbe

adopte le modèle II dans lequel la 2sg reçoit l'analyse [dyrsī+s] (l'allongement des voyelles accentuées devant [-s] final se produisant à la même époque). La 1sg [dyrsīs], cependant, ne peut qu'être le thème nu, comme toutes les 1sg du modèle II.

On cherchera en vain dans les paradigmes du présent de l'indicatif une source pour la formation d'un marqueur [-s] de 1sg. Il existait cependant à une période plus ancienne un autre modèle qui aurait permis à -s final de prendre la valeur d'un marqueur de 1sg, c'est celui des verbes MENTIR, PARTIR et SENTIR (Fouché, 1931 [1967, p. 162]), donné dans le tableau 14.

modèle V	
MENTIR	
initialement	après la réduction du [ts] à [s]
ments, ment+s	*mens, *men+s
ment+s	men+s
men+t	men+t
ment+ons	ment+s
ment+ets	ment+es
ment+ət	ment+ət

Tableau 14

La consonne finale [ts] des 1sg de l'ancien français *menz* [ments] est un développement normal de \**mentio* (du latin *mentior*) et se confond avec la combinaison [t]+[s] de la 2sg *menz* < \**mentis*. Dans ce cas, il existe un segment [-s] dans la 1sg qui n'est pas associé au thème et qui peut être réinterprété comme un marqueur de 1sg. En fait, c'est le [ts] tout entier qui se généralisera comme marqueur de 1sg dans certains parlers de l'Est selon Fouché (1931, p. 184) (c'est par une réanalyse semblable que le [t] se généralisera comme marqueur de 1sg en picard). Dees (1987a, carte 432) observe la généralisation de -z ou -s après les verbes ATTENDRE,

DÉFENDRE, DESCENDRE, DÉPENDRE, ENTENDRE, PENDRE, RENDRE et VENDRE plus particulièrement dans les textes littéraires ayant les caractéristiques générales des chartes de la Marne et des Ardennes.

Dans les autres dialectes, cependant, la 1sg des verbes MENTIR, PARTIR et SENTIR prendront la forme du thème nu: (*je*) *ment*, (*je*) *part*, etc. Si les formes comme (*je*) *menz* avaient été conservées jusqu'au moment où [ts] se réduit à [s], elles auraient pu avoir le même effet que les parfaits sigmatiques que nous examinons maintenant.

### 3.6 *Les paradigmes types du parfait de l'ancien français et leur évolution*

La thèse de Schubert (1907, p. 9) — interprétée comme une thèse portant sur la forme phonique et non seulement sur la graphie — semble plus prometteuse. Ce serait le -s final des parfaits forts qui aurait servi de modèle, comme on peut voir dans le tableau 15 qui donne les trois modèles les plus importants (pour les changements qui nous intéressent ici<sup>12</sup>) de ces parfaits en ancien français.

Les marques de personne du pluriel sont uniformes pour les trois modèles et ne sont pas intervenues dans l'évolution considérée. Celles du singulier sont plus complexes. Pour les parfaits, la 1sg est marquée par un [-ɿ] après [a] et [y] qui ne survivra qu'après la voyelle thématique [a] de la première conjugaison, et qui commence à disparaître après [y] à la fin du XII<sup>e</sup> (selon Fouché (1931, p. 317) et Andrieux et Baumgartner (1983, p. 159)). Dans les chartes du XIII<sup>e</sup> siècle (Dees, 1980, carte 232), le [-ɿ] de (*je*) *fui* a pratiquement disparu, sauf dans l'Est et dans l'Aude où il est encore noté dans 6 à 17% des documents. La 2sg est marquée par [-s], comme partout ailleurs. La 3sg est marquée par le suffixe [-t] en Wallonie et en Lorraine qui est certainement étymologique (cf. Dees, 1980, cartes 126 et 201); ailleurs, le [-t] de 3sg s'étendra à l'ensemble des parfaits, sauf ceux de la première conjugaison, probablement sur le modèle des parfaits des modèles III et du présent de l'indicatif. Dans les chartes du XIII<sup>e</sup> siècle (Dees (1980), carte 231), un -t analogique à la 3sg du parfait de ÊTRE domine dans presque toutes les provinces de l'Ouest jusque dans l'Orléanais et le Berry (mais n'apparaît que dans 40% des cas en Normandie).

12. Le modèle III inclut aussi les verbes METTRE, DIRE, PRENDRE et QUÉRIR, les différences relatives aux 3pl n'étant pas pertinentes ici.

modèle I	modèle II	modèle III			
VALOIR	DORMIR	FAIRE			
		initialement	analogie (sur voir?)	chute du s préconso- nantique	contraction des suites vocaliques
valy+j	dɔrmi	fis	fis	fī+s	fī+s
valy+s	dɔrmi+s	fəsi+s	fei+s	fei+s	fī+s
valy(+t)	dɔrmi(+t)	fis+t	fīs+t	fī+t	fī+t
valy+məs	dɔrmi+məs	fəsi+məs	fei+məs	fei+məs	fī+məs
valy+stəs	dɔrmi+stəs	fəsi+stəs	fei+stəs	feī+təs	fī+təs
valy+rət	dɔrmi+rət	fi(st)+rət	fi+rət	fi+rət	fī+rət

Tableau 15

L'analyse morphologique des parfaits du modèle III est plus complexe et ce sont effectivement les parfaits de ce type dont les avatars ont été les plus nombreux. Alors que les parfaits des modèles I et II sont construits sur un thème unique, ceux du modèle III font appel à plusieurs thèmes et n'admettent pas toujours de solution unique. On peut ainsi analyser le parfait primitif de FAIRE: thème [fis] pour la 1sg (sans désinence) et la 3sg (désinence [-t]), thème [fəsi-] pour la 2sg (avec désinence [-s]), la 1pl (avec désinence [-məs]) et la 2pl (avec désinence [-stəs]) et enfin les thèmes [fi-] ou [fist-] pour la 3pl (avec désinence [-rə(n)t]). Le thème étymologique [fəsi-] est assez tôt remplacé par le thème [fei-] (dès le XII<sup>e</sup> siècle d'après Fouché (1931 [1967, p. 277])); on admet souvent que VOIR a servi de modèle, mais cf. Dees (1987b) sauf dans le Nord, la Wallonie, et l'Est (la distribution de Fouché correspond à celle de Dees (1987a, carte 305)). La réduction de [ei] à [i] commence au début du XIV<sup>e</sup> siècle selon Fouché (1931 [1967, p. 277]).

Si l'on adopte la chronologie proposée par Fouché, il est vraisemblable que les [-s] préconsonantiques se soient amuïs avant la réduction des suites [ei]. Dans ce cas, l'ancien thème [fis] des 1sg/3sg aurait dû avoir deux continuateurs: le thème

[fis], ou peut-être [fīs] (car c'est probablement à cette époque que les voyelles commencent à devenir distinctivement longues devant un [-s] final) qui survit à la 1sg, et le thème tronqué [fī] à la 3sg. À ce moment, cependant, le thème [fīs] est isolé dans le paradigme et le [-s] final peut très bien être interprété comme un marqueur de 1sg, d'autant plus que ce découpage morphologique fait apparaître un thème [fī] identique à celui de la 3sg. Nous observons ici la naissance d'un marqueur de 1sg qui va concurrencer l'ancienne absence de marque.

### 3.7 Les réanalyses des paradigmes du présent de l'indicatif

La nouvelle désinence [-s] de 1sg va s'affixer par analogie à de nouveaux thèmes. Son extension obéira à certaines règles, sans que nous puissions encore en comprendre les principes, mais qui semblent bien relever du syncrétisme, puisqu'à ce moment la 1sg est devenue identique à la 2sg pour une certaine classe de verbes au parfait. C'est une des particularités du syncrétisme, de caractériser seulement certaines classes lexicales, souvent en fonction de ce qu'on appelle les terminaisons thématiques. Ce n'est donc probablement pas un accident si la nouvelle désinence ne s'est pas généralisée aux thèmes qui sélectionnent un chva post-tonique, comme pour les présents de l'indicatif des verbes de la première conjugaison, ni — dans la langue de Meigret — aux thèmes se terminant par un yod [j].

Il est possible que cette désinence, à l'origine limitée aux anciens parfaits sigmatiques, aurait pu s'étendre sans autre adjuvant aux autres temps et en particulier au présent de l'indicatif. Il est probable, cependant, que les verbes suivant le modèle IV du présent de l'indicatif (cf. tableau 13) ont favorisé son adoption à ce temps. À ce moment, en effet, le [-s] final des 1sg a pu facilement être interprété comme une occurrence de cette nouvelle marque: ainsi (*je*) *durcis* [dursīs] a pu être analysé [dursī+s] composé du thème court [dursī-] — déjà présent dans (*tu*) *durcis* [dursī+s] et (*il*) *durcit* [dursī+t] — et de la désinence [-s] de 1sg. Rappelons qu'avant, l'interprétation la plus simple était que (*je*) *durcis* [dursīs] était formé du thème long nu, comme de nombreuses autres 1sg du modèle II.

Cette restructuration a eu des conséquences sur l'organisation morphologique des présents de l'indicatif des verbes de la deuxième conjugaison (qui ne se terminent pas par un chva thématique). Pour le voir, notons dans le tableau 16 son effet sur les paradigmes des verbes DURCIR, VIVRE ET SUIVRE.

DURCIR	VIVRE		SUIVRE	
	avant	après	avant	après
dyrsī+s	vif	vi+s	syi	syi+s
dyrsī+s	vi+s	vi+s	syi+s	syi+s
dyrsī+t	vi+t	vi+t	syi+t	syi+t
dyrsis+ons	viv+ons	viv+ons	syiv+ons	syiv+ons
dyrsis+es	viv+es	viv+es	syiv+es	syiv+es
dyrsīs+ət	viv+ət	viv+ət	syiv+ət	syiv+ət

Tableau 16

Les formes du singulier des inchoatifs sont maintenant toutes obtenues à partir du thème court auquel on rajoute les désinences [-s], [-s] et [-t]. C'est ce modèle morphologique qui s'est étendu aux autres verbes de la deuxième conjugaison. Ainsi, les 1sg des verbes VIVRE et LIRE vont se former à partir des thèmes courts [vi-] (déjà utilisé pour les 2sg/3sg) et [li] (déjà utilisé pour les trois personnes du sg) en y ajoutant la nouvelle marque [-s] de 1sg.

Cette analyse permet d'expliquer pourquoi le -s analogique de 1sg ne s'observerait qu'à partir du XIII<sup>e</sup> siècle. En effet, l'analogie n'a pu se produire qu'après la création d'un marqueur [-s] de 1sg, et celle-ci résulterait directement de l'amuïssement des [s] préconsonantiques qui s'est produit probablement peu de temps avant cette époque (les analyses traditionnelles le situent à la fin du XII<sup>e</sup> siècle pour «la plus grande partie du domaine d'oïl» Fouché (1961 [1966, p. 861])).

Cette analyse implique une chronologie relative. La généralisation du -s du présent de l'indicatif ne devrait certainement pas être antérieure à celle du parfait<sup>13</sup>.

13. Selon Dietz (1911, p. 15), le -s analogique du parfait daterait de la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle.

Selon Fouché (1931, p. 180), la formation des -s analogiques de la 1sg du présent de l'indicatif (deuxième conjugaison) s'observerait à partir du «second tiers du XIII<sup>e</sup> siècle»; il avance cette date d'un siècle dans sa seconde édition: «au cours du XII<sup>e</sup> siècle» (1967, p. 182). Dans tous les cas, elle serait antérieure à celle du parfait «des



La nature des textes littéraires du moyen âge rend la vérification difficile, mais ne l'interdit pas. La comparaison des cartes 432 (1sg du présent de l'indicatif des verbes en -ENDRE sauf PRENDRE) et 426 (1sg du parfait des verbes TENIR et VENIR) de Dees (1987a), par exemple, ne permet pas toujours de décider. Parmi les textes littéraires ayant les caractéristiques générales des chartes de la Marne, de la Haute-Marne, des Ardennes et de la Wallonie, ceux qui ont un -s ou un -z analogiques au présent des verbes en -ENDRE (sauf PRENDRE) sont plus fréquents que ceux qui en ont un au parfait de TENIR et VENIR. Ce résultat pourrait seulement révéler la généralisation du -z [-ts] de 1sg des parlers de l'Est. Par contre, des textes littéraires ayant les caractéristiques générales des chartes de l'Aube, aucun n'a généralisé le -s du présent de l'indicatif des verbes en -ENDRE (PRENDRE ayant été exclu de cette analyse), alors que 58% d'entre eux l'ont fait pour le -s du parfait de VENIR, conformément à la chronologie proposée ici.

---

verbes en -ir » (l'auteur ne parle pas des autres) qui daterait de «la fin de l'ancien français ou [du] début du moyen français», mais «sont encore assez rares à la fin du XV<sup>e</sup> siècle» (1931 [1967, p. 251]).

Selon Marchello-Nizia (1979, p. 201) les -s analogiques de la 1sg du présent sont «relativement rare[s] tout au long du XIV<sup>e</sup> siècle», mais «à partir de l'extrême fin du XIV<sup>e</sup> et du début du XV<sup>e</sup> siècle, [...] les formes en -s deviennent presque aussi fréquentes que celles [qui n'en n'ont pas]». Les -s analogiques du présent semblent donc précéder ceux du parfaits qui «commencent à être employé[s] seulement à l'extrême fin du XIV<sup>e</sup> siècle et de façon sporadique; ce n'est qu'à partir de la deuxième moitié du XV<sup>e</sup> siècle que certains auteurs [es] utilisent de façon régulière» (p. 213).

Selon Andrieux et Baumgartner (1983, pp. 58 et 159) «un s final peut apparaître à la 1sg des passés en i dès la fin du XIII<sup>e</sup> siècle»; ces auteurs ne se prononcent pas cependant pour les formes du présent.

Pour établir la chronologie relative du -s analogique des différents temps verbaux, cependant, il faut faire attention de bien distinguer les variantes dialectales, ce qu'aucun des auteurs précédents n'a entrepris de faire. Les résultats risquent d'être fort différents.

En anglo-français, selon Tanqueray (1915, pp. 34-39) les -s analogiques de 1sg sont extrêmement rares. Ils ne s'observent que dans les textes littéraires et apparaissent à la même époque pour le présent et le parfait. Ils ne s'observent jamais à l'imparfait ou au conditionnel.

Le glossaire de Bâle, écrit pendant le «premier quart du XIII<sup>e</sup> siècle» probablement à Troyes (Banitt, 1972), ne contient malheureusement presque pas de formes verbales au présent de l'indicatif (une conséquence des conventions de traduction de l'hébreu biblique en français); on observe néanmoins quatre des onze formes de (*je*) *sui(s)* avec un -s. Les parfaits sont mieux représentés et 20% d'entre eux ont un -s analogique (sur un total de 90 formes pertinentes). Le glossaire de Paris, écrit pendant le «premier quart du XIII<sup>e</sup> siècle» probablement dans un dialecte de l'Est (Lambert et Brandin, 1905), n'a aussi que rarement de formes au présent de l'indicatif; néanmoins on peut y voir que des quatre formes de (*je*) *sui(s)*, une a un -s. Par contre, 60% des parfaits ont un -s analogique (sur un total de 53 formes pertinentes). Le -s analogique ne s'observe jamais à l'imparfait ou au conditionnel dans le premier de ces glossaires et dans un peu moins de 3% des cas dans le second (une occurrence sur un total de 35).

Comme nous le verrons plus précisément, 58% des textes littéraires ayant les caractéristiques générales des chartes de l'Aube analysés par Dees (1987a) ont un -s analogique au parfait de VENIR et TENIR, mais non au présent de l'indicatif des verbes en -ENDRE (sauf PRENDRE, pour lequel les données ne sont pas disponibles).

Il convient aussi de distinguer plusieurs types de -s analogiques. Comme le notent justement Andrieux et Baumgartner (1983, pp. 50-51 et 59), l'apparition d'un -s à la 1sg du verbe CLORE n'a pas la même signification si la 1pl est *cloons* ou *closons*. Dans le premier cas, il s'agit d'un -s flexionnel, dans le deuxième, d'une consonne d'un nouveau thème analogique /kloz/ dont la formation mériterait aussi une étude.

## 4. Le témoignage de Lanoue

### 4.1 *Le statut du -s final dans la langue de Lanoue*

Le statut du -s final dans la langue de Lanoue (1596) est plus difficile à cerner. Contrairement aux autres obstruantes de l'ancien français et à [-r] qui se sont normalement maintenus à la pause, les anciens [-s] finals semblent pouvoir être omis plus ou moins facultativement (probablement dans le langage courant). Dans certains cas qui relèvent de la morphologie, les anciens [-s] finals ont été complètement effacés. Ainsi le nom *bras* [brã] a perdu son ancien [-s] final au singulier, mais non au pluriel (où [-s] est simplement facultatif).

### 4.2 *La 1sg dans la langue de Lanoue*

Cet effacement morphologique s'observe aussi dans la morphologie verbale où les [-s] historiques ont été effacés de presque toutes les 1sg, les seules exceptions étant apparemment la 1sg (*je suis* du verbe ÊTRE et (*je vois* du verbe ALLER. L'auteur retient certains -s graphiques à la 1sg, mais seulement pour noter la longueur de la voyelle précédente, précise-t-il.

Les [-s] analogiques sont aussi totalement absents et l'on peut croire que la variété dialectale décrite par Lanoue n'a jamais connu l'analogie observée dans la langue de Meigret.

Il est possible, cependant, mais le texte de Lanoue est plus difficile à interpréter, qu'un [z] de liaison apparaisse devant voyelle non seulement après les 1sg où il est étymologique, mais aussi après certaines formes sans [-s] en ancien français.

### 4.3 *Les mécanismes d'analogie*

Les mécanismes d'analogie impliqués dans la formation de la langue de Lanoue sont beaucoup plus simples. Comme il n'y a aucune raison de croire que des [-s] non étymologiques aient été d'abord généralisés puis effacés, on peut supposer que seuls les [-s] étymologiques ont fini par disparaître à la pause. Comparons par exemple les paradigmes de VIVRE, SUIVRE et DURCIR, que nous avons examinés

antérieurement pour l'ancien français (tableau 13), à la forme qu'ils ont pris à la pause dans la langue de Lanoue (tableau 17).

modèle II	modèle III	modèle IV
VIVRE	SUIVRE	DURCIR
vī	syī	dyrsī
vī+s	syī+s	dyrsī+s
vī+t	syī+t	dyrsī+t
viv+ons	syiv+ons	dyrsis+ons
viv+es	syiv+es	dyrsis+es
viv+ət	syiv+ət	dyrsīs+ət

Tableau 17

On voit que le modèle III s'est maintenu et s'est généralisé aux verbes qui adoptaient les modèles II et IV. Le passage des verbes du modèle II au modèle III ne pose aucun problème théorique puisqu'il ne présuppose pas la création d'un nouveau marqueur de 1sg. Dans ce cas, on a généralisé la règle de formation des 1sg du modèle III qui veut que la 1sg soit formée à partir du thème court nu que possédaient déjà les verbes du modèle II pour les 2sg/3sg. Cette analogie correspond à une simplification de la grammaire. Par contre, on peut se demander pourquoi cette analogie ne s'est pas produite plus tôt. Poser cette question, c'est aussi soulever le problème de l'origine du modèle III qui lui-même est analogique et mal connu ...

Le passage des verbes du modèle IV au modèle III n'est guère plus complexe. Nous avons vu précédemment que ceux-ci avaient rejoint les verbes du modèle II. Ce changement, cependant, n'a pu avoir lieu qu'après l'amuïssement des [s] préconsonantiques qui est responsable de la création du thème court nécessaire à la généralisation.

#### 4.4 La formation des liaisons après les 1sg

Il est fort probable que le [-s] étymologique se soit maintenu devant voyelle, conduisant ainsi à la première forme de liaison connue en français. Le phénomène de sandhi qu'on appelle liaison en français moderne, c'est-à-dire la prononciation devant un mot commençant par une voyelle d'une consonne absente de la forme de citation du mot précédent, n'existait pas dans la langue décrite par la plupart des grammairiens du XVI<sup>e</sup> siècle, puisque les obstruantes étymologiques finales se prononçaient encore à la pause et que la survie des sonantes en fin de mot était relativement indépendante du contexte. Seul le [t] intercalaire devant les enclitiques sujets pourrait aussi préfigurer la liaison moderne, cf. (*il*) *va* sans consonne finale et *va-t-il* avec [t] devant l'enclitique *il*, mais son usage était relativement restreint et se limitait aux enclitiques *il(s)*, *elle(s)* et *on*.

Il n'y avait pas de liaison dans la langue de Meigret. Lorsque ce dernier précise que l'on peut dire «je voës Anthoëne, come je voë Anthoëne» (*Le Trepté*, p. 79v<sup>o</sup>), la distinction est parallèle à celle qu'il note à la pause. Dans son propre usage, il ne note de -s devant voyelle que pour les verbes où il s'observe aussi à la pause.

La formation des [z] de liaison dans les parlers comme ceux que décrit Lanoue soulève des problèmes pour l'analogie proposée ci-dessus pour rendre compte de la perte des [-s] étymologiques des 1sg. Si l'on admet que des formes comme (*je*) *durcis* ont perdu leur [-s] final sur le modèle de (*je*) *sui* (du verbe SUIVRE), il ne devrait pas y avoir de consonne de liaison, puisque (*je*) *sui* n'était jamais suivi de [-s], même devant voyelle. Il faut donc admettre que l'analogie n'a porté que sur les formes à la pause. En d'autres termes, bien que les formes prépausales et prévocaliques de verbes comme (*je*) *durcis* étaient semblables, elles avaient des statuts distincts, puisque l'analogie a pu affecter l'une sans affecter l'autre.

La généralisation ultérieure des liaisons [z] aux verbes qui n'avaient initialement pas de -s doit s'expliquer inversement comme la généralisation d'un autre modèle dont la description nous entraînerait trop loin. Notons simplement que les modèles de liaison peuvent être complexes et que, par exemple, au XVIII<sup>e</sup> siècle, on notera dans le parler des Parisiens un [t] de liaison après la 2sg *es* du verbe ÊTRE (Thurot, 1883, p. 61) — que l'on entend aussi de nos jours à Montréal.

## 5. Conclusion

L'usage du [-s] final pour la 1sg au XVI<sup>e</sup> siècle est très variable. Si l'on se fiait simplement au témoignage de grammairiens comme Meigret, on en tirerait la fausse impression d'une variabilité individuelle complète. Dans son propre usage, cependant, Meigret fait preuve de beaucoup moins de liberté. Il utilise presque toujours un [-s] à la 1sg, mais jamais cependant après les diphtongues issues de *oi* et de *ai* de l'ancien français. Certains de ses contemporains (tout comme Lanoue presque un demi-siècle plus tard), par contre, ne devaient utiliser de [-s] que dans de rares cas, comme (*je suis* — au moins à la pause. C'est cette variation interindividuelle que relèvent des traités comme celui de Meigret.

À quoi cette variation est-elle due? Il est encore trop tôt pour répondre. Mais il est peu vraisemblable qu'elle soit sociale. Il est plus probable qu'elle reflète le français régional des auteurs. La norme développée à la cour du roi de France les siècles précédents a déjà essaimé dans toute la France, au moins dans la noblesse et la bourgeoisie, et a déjà acquis des spécificités qu'elle gardera parfois jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle. En saine méthodologie, il faudrait évaluer indépendamment chaque témoignage (lorsque les données sont suffisantes, ce qui est rarement le cas) et comparer les résultats.

On peut comprendre l'importance du désordre apparent dans les textes de toutes origines, qui résulte à la fois de la variabilité des usages morphologiques et des conventions graphiques (un Lanoue pourra noter par -s une voyelle longue non suivie de [-s] en fin de mot). On aurait tort, cependant, d'en déduire, comme Brunot (1906 [1967, p. 270]) «que les longues hésitations qu'on constate dans l'orthographe de certaines formes verbales auraient été impossibles, si -s avait été autre chose que graphique». L'usage du -s graphique en fin de mot a certainement été très variable selon les auteurs. Cette lettre n'a pas toujours noté un [-s] final, mais on ne peut surtout pas en conclure que les [-s] finals aient tous disparu avant la période du moyen français ni que l'histoire des -s de la 1sg entre le XIII<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle est un simple problème d'orthographe.

*Yves-Charles Morin  
Michèle Bonin  
Université de Montréal*

## Références

- ANDRIEUX, Nelly et Emmanuèle Baumgartner (1983) *Systèmes morphologiques de l'ancien français: le verbe*, Bordeaux, Biere, SOBODI.
- BANITT, Menahen (1972) *Le Glossaire de Bâle*, Jérusalem, The Israel Academy of Sciences and Humanities.
- BRUNOT, Ferdinand (1905) *Histoire de la langue française*, Tome I, de l'époque latine à la Renaissance, Paris, Colin [nouvelle éd. 1966].
- BRUNOT, Ferdinand (1906) *Histoire de la langue française*, Tome II, le XVI<sup>e</sup> siècle. Paris, Colin [nouvelle éd. 1967].
- CARSTAIRS, Andrew (1987) *Allomorphy in Inflection*, Londres, Croom Helm.
- CREVIER, Isabelle (en préparation) *La Liaison à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle dans «La Nouvelle grammaire françoise» de René Milleran, de Saumur, professeur des langues françoise, allemande et angloise et interprete du Roi*, Thèse de Ph.D., Université de Montréal.
- DEES, Anthonij (1980) *Atlas des formes et des constructions des chartes françaises du XIII<sup>e</sup> siècle*, Tübingen, Niemeyer.
- DEES, Anthonij (1987a) *Atlas des formes linguistiques des textes littéraires de l'ancien français*, Tübingen, Niemeyer.
- DEES, Anthonij (1987b) «La désigmatiation du parfait des verbes *dire, metre, prendre, querre et seoir*», *Études de linguistique française offertes à Robert de Dardel*, éd. par Brigitte Kampers et Co Vet, pp. 33-52, Amsterdam, Rodopi.
- DIETZ, Elisabeth (1911) *Zur Geschichte der franz. si- und i-perfecta nach Texten des 14. und 15. Jahrhunderts*, Thèse de doctorat, Darmstadt, Ottos Hof.
- EKBLOM, R. (1908) *Études sur l'extinction des verbes au prétérît en -si et en -ui en français*, Thèse de doctorat, Uppsala, Almqvist et Wiksell.
- FOUCHÉ, Pierre (1931) *Le Verbe français, étude morphologique*, Paris, Société d'édition «Les belles lettres» [2<sup>e</sup> éd. 1967, *Morphologie historique du français, le verbe*, Paris, Klincksieck].
- FOUCHÉ, Pierre (1961) *Phonétique historique du français, les consonnes*, Paris, Klincksieck [2<sup>e</sup> éd. 1966].
- LAMBERT, Mayer et Louis Brandin (1905) *Glossaire hébreu-français dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle*, Paris.

- LANLY, André (1977) *Morphologie historique des verbes français*, Paris, Bordas.
- LANOUE, Odet de (1596) *Dictionnaire des rimes françoises*, Genève, les héritiers d'Eustache Vignon.
- MARCHELLO-NIZIA, Christine (1979) *Histoire de la langue française aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, Paris, Bordas.
- MAROUZEAU, J. (1961) *Lexique de la terminologie linguistique*, 3<sup>e</sup> éd., Paris, Paul Geuthner.
- MEIGRET, Louis (1548) *Le Menteur, ou l'incredule de Lucian*, Paris, Chrestien Wechel.
- MEIGRET, Louis (1550) *Le Trétté de la gramme françoze*, Paris, Chrestien Wechel.
- MEIGRET, Louis (1550) *Defenses ... contre les censures & calonies de Glaumalis du Vezelet*, Paris, Chrestien Wechel.
- MEIGRET, Louis (1550) *La Reponse ... a l'apologie de Iáques Pelletier*, Paris, Chrestien Wechel.
- MEIGRET, Louis (1551) *Reponse ... a la desesperée replique de ... Gyllaome des Aotels*, Paris, Chrestien Wechel.
- MILLERAN, René (1692) *La Nouvelle grammaire françoise avec le latin à côté des exemples*, Marseille, Henri Brebion.
- MORIN, Yves-Charles (1986) «On the morphologization of word-final consonant deletion in French», *Sandhi Phenomena in the Languages of Europe*, éd. par Henning Andersen, pp. 167-210, Berlin, Mouton de Gruyter.
- MORIN, Yves-Charles (1987) «Remarques sur l'organisation de la flexion des verbes français», *IIL Review of Applied Linguistics* 77-78, pp. 13-91.
- OLLIER, Marie-Louise (1986) *Lexique et concordance de Chrétien de Troyes d'après la copie Guiot*, Montréal, Institut d'Études médiévales et Paris, Vrin.
- ROQUES, Mario, éd. (1952) *Les Romans de Chrétien de Troyes, Érec et Énide*, Paris, Champion.
- SANDMANN, Fritz (1909) *Zur Formenlehre des Verbums im Neufranzösischen, Das unorganische s in der Endung der ersten Person Singularis*, Thèse de doctorat, Giessen.
- SCHUBERT, Rich (1907) *Probleme der historischen französischen Formenlehre, I Teil*, Romanischen Studien von Ebering 7, Berlin.
- SELKIRK, Elisabeth (1984) *Phonology and Syntax*, Cambridge, Mass., MIT.

SHIPMAN, George Raymond (1953) *The Vowel Phonemes of Meigret*, Washington, D.C., Georgetown University Press.

TANQUEREY, F. J. (1915) *L'Évolution du verbe anglo-français (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Champion.

THUROT, Charles (1881-1883) *De la Prononciation française depuis le commencement du XVI<sup>e</sup> siècle d'après le témoignage des grammairiens*, Paris, Imprimerie Nationale.

ZWICKY, Arnold (1985) «How to describe inflection», *Proceedings of the Berkeley Linguistic Society* 11, pp. 372-386.